

Bulletin-Info

Mai-Juin 2019



REGROUPEMENT DES LOUEURS
DE VÉHICULES DU QUÉBEC

Important : Hiver rigoureux 2018-2019 Compensations du MTQ



Les prestataires de services effectuant du déneigement et du déglacage de routes pour le compte du Ministère des Transports (MTQ) recevront une compensation financière pour l'hiver exceptionnel qui vient de se terminer. Les régions affectées ainsi que le montant alloué par entreprise n'a toujours pas été déterminé. Les entreprises touchées seront contactées par le ministère dans les prochaines semaines. Cette décision du ministère fait suite aux représentations de l'APMLQ qui a fait état de la situation sur le terrain. Plusieurs entreprises de régions différentes avaient en effet dépassé de plus de 25% leurs heures d'opérations prévues en plus de leurs quantités de sels et d'abrasifs épanchés. L'APMLQ vous conseille de vérifier et d'analyser vos dépassements de coûts afin de pouvoir comparer l'offre du ministère. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information supplémentaire.

Pompes à béton avec une portée de plus de 60 m



Association des
Propriétaires de
Pompes à
Béton du
Québec

Suite à des discussions qui ont duré plus d'un an avec le Ministère des Transports (MTQ), les pompes à béton de plus de 60 mètres seront autorisées à circuler avec un permis de classe 7 incluant la nuit et les heures de pointe sans escorte arrière. Des éléments de visibilité supplémentaires sur la partie arrière du véhicule pourraient être ajoutés à la demande du MTQ pour répondre à un enjeu de sécurité. Tout achat de ce type de véhicule devra faire l'objet d'une demande de projet auprès du MTQ. Une nouvelle demande de projet ayant des caractéristiques différentes de ce qui aura déjà été accepté par le Ministère pourrait avoir un délai d'analyse plus long.

NOUVEAUX MEMBRES

Membres réguliers:
Entreprises K.L. Mainville inc.
Mirabel (Québec)
450 476-0945

Excavation Alex Martineau inc
St-Janvier-de-Joly(Québec)
418 728-2416

Excavation Séguin Lafleur
Papineauville (Québec)
819 427-5532

Transport GCH inc.
Québec (Québec)
418 933-8541

Transport François Bouchard
Baie St-Paul (Québec)
418 435-6105

Transport Savard Ltée
Baie-Comeau (Québec)
418 296-6633

Membres associés:
Hydrotech 3000 inc.
Portneuf (Québec)
418 552-0928

SM Suspension
Ste-Catherine-de-la-J.Cartier (Québec)
418 875-3202

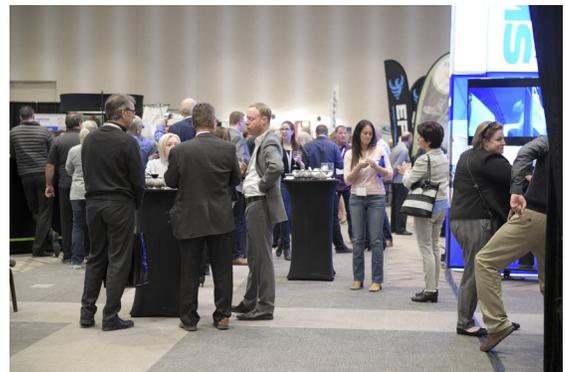
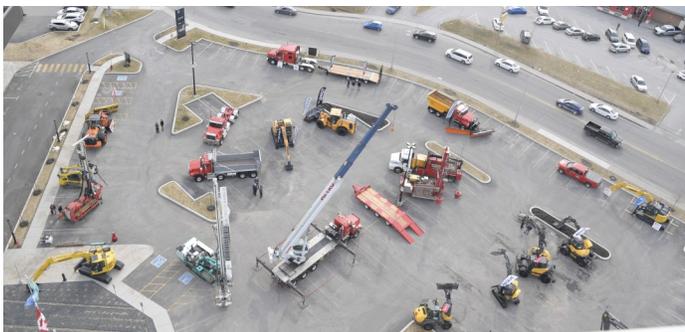
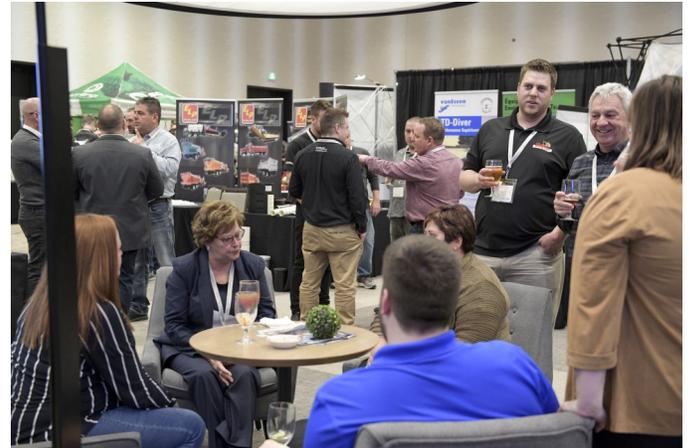
Membres associés AEFQ:
Équip. Environnemental Terra
Laval (Québec)
450 663-9666

La Turquoise
St-Eustache (Québec)
450 472-5332

Téléphone : 418 650-1877
Sans frais : 1 800 268-7318
Télécopieur : 418 650-3361
Courriel : info@apmlq.com

Congrès 2019 : Une édition haute en couleur!

La 53^e édition du congrès de l'APMLQ et de ses associations affiliées s'est déroulée les 12 et 13 avril dernier au Centre des congrès de St-Hyacinthe. Ce fut la première fois de l'histoire de l'Association qu'une exposition d'équipements se tenait autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du salon. Plus de 400 congressistes ont ainsi pu assister aux différents ateliers offerts par les membres associés. Cette édition fut également marquée par le départ à la retraite de M. Yvan Grenier qui fut le Directeur général de l'Association au cours des 22 dernières années. Nous lui souhaitons une belle retraite!



Merci aux principaux commanditaires!



NORTRAX
www.nortrax.com

TOROMONT

CAT



PARTENAIRES POUR LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

CAMO ROUTE
COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE
DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT ROUTIER

CFTR
CENTRE DE FORMATION
DU TRANSPORT ROUTIER
DE SAINT-JÉRÔME

**CENTRE DE FORMATION
EN TRANSPORT
DE CHARLESBOURG**



VÉLO-GOLF

13 SEPTEMBRE 2019
CLUB DE GOLF KI-8-EB
TROIS-RIVIÈRES

Résultats préliminaire du sondage de l'APMLQ



Pour donner suite au sondage effectué par les membres lors de l'AGA au congrès 2019, 81% d'entre vous ont mentionné être assez informés par leur Association et 19% ont signifié vouloir plus d'information.

Le courriel est pour 80% d'entre vous le moyen le plus utilisé actuellement pour prendre connaissance des dossiers de l'Association suivis à 73% du Bulletin et de 58% du site de l'APMLQ directement.

La communication du futur est donc, pour nos membres, semblable à la communication actuelle, tel que le courriel. Le second est toutefois nouveau, soit le texto identifié comme un moyen de communication pour le futur de l'Association.

Facebook vient en troisième avec le site de l'APMLQ en quatrième.

Les membres ont signifié vouloir que l'Association travaille sur les taux de location des accessoires de déneigement et les sujets reliés au personnel via la CCQ, le recrutement, etc...

Les sujets de formation étant les plus populaires sont en premier lieu et fort devant la formation sur « *les charges et leur répartition ainsi que les dimensions pour la conformité des équipements sur les routes du Québec* » avec 76%, viennent ensuite avec 66% les formations sur « *Comment recruter des employés sérieux, motivés et performants* », « *Sécurité des tranchées* », le classique « *Ronde de sécurité* » et finalement le « *Comment se préparer à une visite de contrôle routier en entreprise* » avec 59%.

Merci à tous ceux qui se sont prêtés à l'exercice du sondage. Les résultats serviront, entre autres, à l'élaboration de nos objectifs et de notre stratégie pour la prochaine année.

BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x238 s.f. 877 860-1412 x238 f 514 374-2923
bst-germain@gaudreauassurances.com

THIERRY ST-CYR
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x250 s.f. 877 860-1412 x250 f 514 374-2923
tst-cyr@gaudreauassurances.com

3737, boulevard Crémazie Est, bureau 1001
Montréal (Québec) H1Z 2K4
gaudreauassurances.com

Gaudreau
Assurances 
CABINET
EN ASSURANCE
DE DOMMAGES



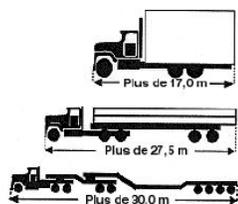
pmt roy
l'assurance
du courtier

Confiez à nos experts
le soin de bien protéger
votre entreprise,
aux meilleures conditions.

pmtroy.com

1 866 780-0808

Véhicules hors normes : Interdiction de circuler



Nous rappelons aux propriétaires de véhicules hors normes nécessitant des permis spéciaux de classe 1 à 7 que ces derniers ne peuvent pas circuler pendant les journées suivantes:

- 24 juin : jour de la Fête Nationale
- 1er juillet : jour de la Confédération

Dispositif de sécurité des bennes basculantes Prévoir les modifications requises pour éviter les mauvaises surprises!

Les camions à benne basculante font partie intégrante du paysage routier québécois. Malheureusement, ils n'ont pas toujours fait bonne figure ces dernières années, ayant fait la manchette plus d'une fois à la suite d'accidents où la benne avait accidentellement été relevée pendant que le camion circulait sur la route. Afin de diminuer ce genre d'incident, le *Règlement sur les dispositifs de sécurité de bennes basculantes* a été publié.



En quoi consistent les nouvelles dispositions?

Ce règlement détermine, entre autres, la hauteur maximale (4,15 m) d'un véhicule lourd à benne basculante (benne relevée), au-delà de laquelle ce type de véhicules devra être muni d'un témoin rouge clignotant et d'un avertisseur sonore qui se déclencheront automatiquement lorsque la benne du véhicule n'est pas complètement abaissée. Il vise également à prévoir des critères applicables à ces dispositifs de sécurité obligatoires, comme les caractéristiques que doit posséder l'alarme sonore.

Quel délai est accordé pour mettre en place ces dispositifs?

Bien que la date du décret soit le 10 avril 2019, elle ne représente pas la date limite pour munir les véhicules visés de ces dispositifs. **C'est le 1^{er} septembre 2020 que le *Règlement sur les dispositifs de sécurité de bennes basculantes* entrera en vigueur.** C'est donc à cette date que les camions visés par le règlement devront être équipés conformément aux dispositions.

Attention!

Même s'il peut donner l'impression d'être long, ce délai peut s'avérer être plus court qu'il n'y paraît! En effet, considérant divers facteurs (le nombre de camions, la forte demande pour les installations, les coûts associés, etc.), il est très important de planifier ces correctifs afin d'être prêt avant la date d'entrée en vigueur.

Pour plus d'informations, visitez le site de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Source: Service de la santé et sécurité du travail de l'APCHQ

Nomination de Mme Annie Roy à titre de Directrice générale de l'APMLQ



C'est avec plaisir que Monsieur Jean-Yves Gauthier, Président du conseil d'administration de l'APMLQ, annonce la nomination de Madame Annie Roy au poste de Directrice générale de l'Association et ses associations affiliées. Madame Annie Roy est entrée en poste le 18 mars 2019 et a travaillé conjointement avec M. Yvan Grenier afin d'offrir une transition complète et harmonieuse pour tous les dossiers prioritaires.